



La remise en eau de l'étang de Martimpré



Coucher de soleil sur le village



Vue du village depuis Varimont

Sommaire, Page 2 : le point sur les investissements, état civil, vie pratique, agenda.

Page 3 : les associations Page 4 : divers

Publication rédigée par la commission de la communication : Responsable François PERNOT

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis

A nouveau, je viens m'adresser à vous en essayant au mieux de vous relater les informations de notre commune.

En espérant que vous avez passé d'agréables vacances, bien reposés, nous voilà toutes et tous repartis en sachant bien sûr que chaque jour nous amènera à nos préoccupations personnelles ou collectives.

En ce qui nous concerne, nous essayons au mieux de gérer les intérêts de notre village. Dans les démarches que le conseil municipal avait souhaitées :

- la création des logements pour personnes âgées :*

C'est chose faite, la viabilité est terminée, l'espace paysager s'intègre bien au lieu.

- Le lotissement continue à s'agrandir :*

Vous pouvez vous rendre compte que tout doucement de nouvelles constructions apparaissent. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents.

- La cantine :*

Pendant les vacances scolaires, nous avons réalisé la pose d'un revêtement de sol pour le bien être de nos petits. Celle-ci est sous la responsabilité d'Isabelle qui en prend bien soin. Si vous avez quelques jeux dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez prendre contact, nous vous en remercions par avance.

D'autre part, la Commune en début d'année 2011 va devoir procéder à un nouveau recensement. Un agent recenseur vous rendra visite. Actuellement notre village compte 549 habitants. La dernière enquête date de 2006. Notre village augmente en population ce qui est une bonne nouvelle.

A plusieurs reprises, j'ai été interpellé par des habitants me demandant d'intervenir pour la vitesse excessive sur les chemins communaux. La vitesse à respecter est de 40 km/heure. Je compte sur votre compréhension sans envisager d'autres recours.

Permettez-moi également de rappeler, pour celles et ceux qui n'ont pas fait la démarche, aux nouveaux résidents et aux jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans de passer en mairie pour s'inscrire sur les listes électorales. Il s'agit là d'un devoir civique et d'une chance de pouvoir s'exprimer que beaucoup dans le monde n'ont pas.

Après ces informations et ces deux derniers rappels dont il faut mesurer l'importance, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement

**Le Maire,
Bernard THOMAS.**



Le point sur les investissements

Avant de penser aux orientations budgétaires de l'année 2011, il est bon de faire le point sur l'avancement de nos investissements réalisés ou en cours de réalisation en 2010.

Tout d'abord un premier regard sur la deuxième tranche du centre bourg dont l'ensemble des travaux touche à sa fin. Certains s'inquiétaient de l'absence de quelques arbres et plantations. Qu'ils soient rassurés, la réalisation interviendra cet automne. Lorsque tout sera fait, cet aménagement qui était dans les cartons depuis longtemps apporte à GERBEPAL un cadre agréable pour tous (habitants du village et gens de passage). L'investissement a représenté un coût financier important qui, sans l'aide des collectivités départementale, régionale et de l'Etat n'aurait pu voir le jour et lorsque l'ensemble du financement sera bouclé, nous ne manquerons de vous informer des efforts qui auront été consentis. Nous nous efforçons également chaque année de financer des travaux de voirie pour maintenir un réseau en état. Des travaux de bitumage ont été réalisés sur le V.C 1 à partir du camping des Trexons jusqu'au pied de la côte de la Basse. Des travaux de gravillonnage maintenant subventionnés par le Conseil Général pour assurer une plus grande longévité du bitumage a été effectuée sur le V.C 3 aux Fourneaux. En cette année 2010, le conseil municipal s'est soucié de la pérennité de l'alimentation en eau potable. L'augmentation du parc immobilier entraînera une augmentation de la consommation d'eau. Depuis bientôt un an des relevés de débit sont assurés sur un futur captage au lieudit « La Chaume » et en liaison avec un hydrogéologue nous saurons si ce projet d'investissement peut être réalisé. Vous voyez maintenant circuler un autre véhicule automobile communal qui remplace le Toyota qui était à bout de souffle. Les travaux de voirie de la rue des Beaudoinnes conduisant à la réalisation de l'immeuble du Toit Vosgien ainsi que les réseaux l'alimentant sont terminés. Ainsi quatre familles se sont installées dans leur logement alloué. Elles ont trouvé un confort digne du 21^{ème} siècle notamment en ce qui concerne une faible consommation d'énergie.

A la lecture de ce texte vous pouvez constater les efforts consentis pour la modernisation de notre village avec une fiscalité qui évolue dans des conditions supportables.

Etat Civil :

Naissances : Jonas est né le 2 mai à Epinal, au sein du couple de Samuel Blaise, charpentier-couvreur et Sabrina Didier, aide soignante.

Décès : Irène Marie PETITDEMANGE du 23 août 2010

Vie pratique

Vignettes scolaires

Les élèves munis de leur carte de transport peuvent retirer leur vignette scolaire.

Atelier de distillation

La période de distillation est ouverte du 20 novembre 2010 au 05 mars 2011.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en mairie et devront effectuer l'ensemble de leurs formalités auprès du bureau des douanes.

Liste électorale

Les nouvelles inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2010

Rentrée scolaire :

Comme l'an passé l'effectif est de 59 enfants.

Le point sur l'assainissement non collectif

Conformément à la parution de la Loi sur l'eau de 2006, le syndicat départemental de l'assainissement non collectif (SDANC) a procédé pendant le 1^{er} trimestre 2010 au contrôle des assainissements des particuliers sur la commune de GERBEPAL.

A la suite de ces contrôles, il s'avère que 33 habitations n'ont pas été diagnostiquées en raison de l'absence des propriétaires au rendez vous ou des reports de rendez vous non sollicités. Le syndicat départemental rappelle que le contrôle est obligatoire et que l'obstacle au contrôle entraîne une sanction financière de 126.6 euros. Les propriétaires concernés recevront un courrier pour réparer cette omission et il y a lieu d'espérer que ce petit rappel facilitera le travail du SDANC et évitera ainsi aux personnes concernées la sanction financière.

si vous souhaitez recevoir la gazette par mail communiquez votre adresse à la mairie

VILLE.GERBEPAL@WANADOO.FR



AGENDA

11 novembre : cérémonie aux monuments aux morts, suivie d'une distinction.

12 décembre : Sainte Barbe des pompiers

18 décembre : distribution des colis du CCAS

ASSOCIATIONS

Comité de Jumelage :

Comme chaque année, courant décembre, il y aura une vente de produits du terroir normand

Gymnastique :

Reprise des cours les mardis soir à 20h30 pour les adultes, et les jeudis pour les seniors à 9h15 au foyer rural, pour s'inscrire s'adresser à Michel MOUGEOT 3, les Trexons 88430 GERBEPAL

Gerbe d'argent :

Reprise des activités, depuis le 02 septembre, tous les 15 jours, les jeudis après midi à partir de 14h. Pour tous renseignements contacter Lucien VIDAILHET 22 route du Neuné 88430 GERBEPAL

Association des chasseurs :

Ouverture de la chasse le 26 septembre

Sapeurs pompiers :

AVANCEMENT AU CENTRE DES SAPEURS POMPIERS

A l'occasion d'une cérémonie départementale, Raphaël THOMAS, Chef du Centre de secours de GERBEPAL s'est vu remettre les insignes du grade d'adjudant chef par Monsieur le Préfet des Vosges. Cette cérémonie s'est déroulée à CHARMES Le 12 juin 2010.

D'autre part, le 14 juillet le première classe Christophe POIROT a été nommé Caporal par Monsieur le Maire de Gerbépal. Ces distinctions sont la récompense d'un dévouement permanent au service de la population et d'une compétence reconnue par tous. Toutes nos félicitations



Raphael THOMAS
Chef du centre des sapeurs
pompiers de Gerbépal



Christophe POIROT
Caporal au centre des sapeurs
pompiers de Gerbépal

Départ en retraite à la Commune

Alain MARCHAL, agent communal, a pris sa retraite début juillet, après 25 ans de bons et loyaux services à la commune, on peut même dire plus... parce qu'il a commencé à travailler en extra pour déneiger en 1981 sous la direction de M. Hestin remplaçant au pied levé Robert Simon souffrant. Il sera rappelé par Bernard Bertrand en hiver 1984, toujours pour déneiger pour finalement être engagé définitivement par ce dernier en avril 1985. Alain toujours disponible pour servir la commune dirigée ensuite par M. Simonet, s'est dépensé sans compter de jour comme de nuit été comme hiver, pour dégager les routes, pour ramasser les ordures ménagères etc. « tout le village te dit merci Alain et nous te souhaitons bonne retraite » a souligné le Maire Bernard THOMAS et bienvenue à Thierry MARCHAL enfant du pays lui aussi et sapeur pompier qui lui succède.





Une doyenne qui a du punch !!!

Il était une fois un 20 novembre 1912, du côté des Arrentés de Corcieux, au lieu dit « au Chapon » au milieu des veaux, vaches, cochons, couvées, Geneviève Tisserand pointait le bout de son nez.

Avec ses parents cultivateurs, elle aidait aux durs travaux de la ferme pour « vivre simplement ». A la lumière d'une lampe à pétrole, ils transformaient le lait en munster, faisaient leur choucroute et élevaient des lapins. « Vous savez l'électricité est venue chez nous quand j'avais dix ans, c'était plus simple pour vivre ».

Son certificat d'étude en poche, il fallait bien gagner sa vie, Geneviève allait à bicyclette chez Meny où elle fabriquait des tabliers et des blouses comme lingère. Puis elle se marie en février 1933 avec Louis Baradel natif des Arrentés également, qui vidait la houille à la pelle des wagons avant de les transporter à la papeterie du Kertoff où ils se sont rencontrés.

En 1934, André vient agrandir le cercle familial puis vient la guerre où son mari est fait prisonnier pendant cinq ans. « Vous comprenez je ne veux plus jamais la guerre » d'autant plus qu'elle avait déjà perdu son père lors de la première guerre mondiale. Jusqu'à sa retraite en 1972, Geneviève a toujours travaillé. Mai 1968 ? « Nous n'avons pas fait grève ; ces événements ne sont pas arrivés jusqu'ici, sauf que nous ne pouvions pas travailler car nous n'étions plus approvisionnés ».

En retraite Geneviève est toujours restée active aidant sa voisine veuve et cultivatrice, aimant cultiver son jardin, et se promenant beaucoup. Aujourd'hui à la veille de ses 98 ans, Geneviève est toujours chez elle, à la Basse de Martimpré où elle joue à la belotte, au scrabble et au "trminos" avec son voisinage. Grand-mère, arrière grand-mère Geneviève a toujours du punch !

ADM



Geneviève Baradel



la fête des mères



La fête au village



la nouvelle maison rue des Beadoines